



7^{ème} forum de l'action internationale des collectivités

4 et 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris



Conférence thématique :

Comment les services en charge de l'action extérieure des collectivités territoriales peuvent-ils apporter leur contribution à l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés ?

Lundi 4 juillet 2016 - 16h00-17h30

Les intervenants

Patrizio Fiorilli, Directeur général de Platforma

Guillaume Cros, Vice-président de la région Occitanie (Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon)

Eric Recoura, Directeur des Relations internationales et responsable de la Plateforme Migrants, Ville de Grenoble

Animation de séance :

Bénédicte Fischer, Chaire de Action européenne et internationale des collectivités territoriales, Sciences Po Grenoble.

Bénédicte Fischer débute cette conférence en expliquant que les réflexions sont parties de deux partenaires : l'ARRICOD et la Chaire Action européenne et internationale des collectivités territoriales.

- L'ARRICOD, créée en 1994 fédère les professionnels de l'action extérieure internationale des collectivités territoriales (AEICT). Un réseau très actif propose un espace de réflexion et d'échanges entre ces membres.
- La Chaire, mise en place à Sciences Po Grenoble en animation avec Mary Gely, Docteur en Sciences du territoire, depuis deux ans. Cette structure vise à être une plateforme pour mettre en relation les techniciens, les praticiens, les chercheurs sur le sujet de l'AEICT. Par le biais de cette Chaire, un Master commence à se mettre en place sur cette thématique avec une année à Sciences Po et une deuxième année à Rabat ou en Colombie avec des thématiques différentes selon les continents. Cette animation se veut placer Sciences Po dans des échanges, des débats d'où la mise en place de projets de recherches actions car en lien avec la pratique.

Le projet Migr'actions a été lancé pour croiser la crise des migrants au sens large et l'action extérieure des collectivités territoriales. La volonté est de faire un recensement des pratiques, de la gestion des migrants sur les territoires. Dans la logique de faire un lien entre la recherche et la pratique, ce recensement sera suivi pendant un an, avant de l'étendre au plan européen. C'est un projet également mené avec Sciences Po Rabat, partenaire méditerranéen pour commencer ce projet. *A priori*, les collectivités ne sont pas celles qui ont la compétence mais elles sont celles qui agissent pourtant au premier plan par leur niveau de la proximité.

Par le biais de Grenoble, il y a eu une prise de conscience sur la mobilisation des services Relations internationales soit par des choix politiques internes à la collectivité, soit sur des demandes externes (Etat mais surtout citoyens et collectifs). Comment cette crise des migrants impacte l'action extérieure des collectivités ? Pour le moment, trois niveaux ont été identifiés par les recherches menées. Les collectivités trouvent des solutions comme elles peuvent et cette crise des migrants révèle les insuffisances de l'action extérieure des collectivités territoriales. De ce fait, elle va peut-être appeler à renouveler les pratiques de l'AEICT.

Pour **Patrizio Fiorilli**, parler de ce thème sous le prisme de l'action locale et internationale des collectivités territoriales permet d'élargir les axes de réflexion.

Il commence par une présentation de l'organisme qu'il dirige. Platforma est le réseau de collectivités locales européennes engagées dans la coopération au développement, créé en 2008 par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE). 30 partenaires : villes, régions, associations européennes (CRME) ainsi que Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) viennent de différents horizons avec la même priorité : travailler sur la coopération au développement du point de vue local.

Un partenariat stratégique a été signé avec la Commission Européenne en 2015. Cette dernière souhaite que Platforma et la Direction Générale du Développement et de la

coopération (DG-DEVCO) établissent une véritable relation de partenaires, avec un vrai climat de confiance au-delà des actions financées. Ce partenariat reconnaît pour la première fois que la Commission Européenne l'importance des collectivités territoriales.

Platforma avec sa dimension européenne travaille, avec le CCRE, sur le nouvel agenda urbain européen, contenant une thématique liée aux réfugiés. Malgré cela, Platforma pense qu'une dimension « européenno-européenne » est un peu trop présente. Ils sont convaincus que sur ces thématiques, une dimension internationale est essentielle. En effet, un meilleur accueil des réfugiés suppose un travail entre la ville d'accueil et la ville dont sont issues les personnes.

Certaines villes ont établi un partenariat bilatéral avec des villes d'où viennent la plupart des migrants. À Cologne par exemple un partenariat a été établi avec une ville en Tunisie d'où provenait une grande partie de sa population. Les forces de police des deux villes ont échangé entre professionnels autour de plusieurs questions :

- Comment approcher les démarches, réactions ?
- Comment comprendre certaines attitudes, certains comportements ?

Ce partenariat est mené depuis de nombreuses années et le maire de Cologne a évoqué son envie de le faire perdurer, puisqu'il permet de mieux comprendre certains problèmes que nous voyons depuis notre optique européenne.

Platforma va rejoindre une initiative libyenne où le but est d'apporter à des maires libyens des expertises, des conseils grâce à des maires en Europe. Les maires libyens n'ont pas souhaité travailler avec des ONG, des gouvernements, des institutions mais ils veulent travailler avec des homologues européens. Il cite également l'association hollandaise VNG International qui travaille avec les réfugiés dans les camps de réfugiés sur le même domaine. Prendre ces contacts permet d'échanger, de mieux intégrer la culture des uns et des autres, de mieux se préparer aux crises.

Un nouveau mécanisme nommé CONNECT développé par PLATFORMA & VNG International – qui sera lancé au printemps 2017 – permettra à des villes et régions dans les pays en développement à trouver des partenaires en Europe, et au-delà, avec une expertise fiable pour soutenir leurs actions et leur développement.

1. Un maire, un fonctionnaire local fera une demande d'expertise par exemple la gestion des réfugiés. Les demandes doivent venir de pays partenaires au Sud.
2. Cette demande sera diffusée aux partenaires au niveau local et régional.
3. Il y aura un accompagnement afin de les aider à travailler ensemble, contrairement aux travaux organisés par les ONG. Les deux parties parlent la « même langue » : elles sont toutes les deux confrontées aux mêmes problématiques. Quand on fait se rencontrer ces acteurs ensemble : on apprend beaucoup.

Il ajoute que l'Europe se rend compte depuis peu de temps qu'elle a beaucoup à apprendre de nombreux pays comme le Liban, qui a accueilli plus de réfugiés syriens que toute l'Europe réunie et ce malgré le manque de ressources des villes libanaises. Lors d'une table ronde au Congrès de CCRE à Nicosie, un élu des villes libanaises évoquait sa frustration avec des termes pas toujours très diplomatiques. Il disait voir arriver les ONG avec beaucoup de financements, « comme des frôlons qui exécutent beaucoup de travaux mais rapidement et repartent ».

Ce discours est entendu dans beaucoup d'autres pays partenaires et les services Relations internationales des municipalités ont tout à gagner de travailler en collaboration avec les municipalités confrontées aux mêmes problématiques.

Aujourd'hui, le CCRE (Frédéric Valier, Secrétaire général du CCRE) lance une initiative sur les migrants en Europe et la dimension locale. C'est une pétition qui doit être signée par le plus de villes possibles, pour le moment 200 l'ont signé notamment le maire de Bruxelles, Paris, Athènes, Vienne. En travaillant ensemble sur ce dossier des migrants, il sera possible de faire avancer le projet.

Bénédicte Fischer insiste sur la question de l'internationalisation des territoires, ici posée dans toute sa complexité. Il n'y a qu'en mettant en relation les territoires partenaires qu'ils pourront avoir de nouvelles connaissances notamment par le biais de l'action internationale pour l'accueil des réfugiés.

Elle revient également sur la coordination nécessaire des niveaux d'action qui sont très différents, de l'élu aux techniciens. Elle n'oublie pas la question de la gestion d'urgence et de la récupération des financements ainsi que la place de ces actions face à celles des ONG.

Guillaume Cros évoque le drame syrien, l'intensification des conflits ainsi que les catastrophes climatiques comme des événements qui obligent les collectivités à apporter une réponse globale à des situations de crises multiples et prolongées. L'urgence est forte : les images véhiculées dans les médias, sur les réseaux sociaux ne doivent pas devenir des images banales.

Selon lui, les gouvernements européens n'ont pas assez bien géré la crise des réfugiés. Même si un accord avec la Turquie a été signé, les catastrophes humanitaires n'ont pas été empêchées. Il invite les gouvernements à regarder ce qui été fait au Liban qui a accueilli 2 millions de réfugiés soit un quart de sa population. Alors qu'en France, il serait difficile d'accueillir quelques dizaines de milliers de personnes ?

Au niveau politique, il évoque le cas de la Turquie qui selon lui n'est pas un « modèle démocratique » vu ce qui est fait au peuple kurde et à qui l'Europe dit qu'elle réfléchira à son adhésion à l'UE si elle réussit ses missions pour la crise des réfugiés.

Pour lui, en tant qu'élu local il pense avoir auprès de la population un message à faire passer et des choses à dénoncer.

Les collectivités françaises agissent depuis longtemps pour la coopération au développement. Certaines axent beaucoup plus sur une coopération économique. Il est évident pour lui qu'il faut des échanges et une réciprocité dans les politiques mises en place. Cette entrée est importante car il faut pouvoir justifier à sa population locale que l'argent investi pour la coopération internationale n'est pas de l'argent investi pour rien. Les citoyens ne sont pas idiots et peuvent voir que les politiques de coopération internationale permettent l'ouverture aux autres, la tolérance, le partage. Il assume que ces coopérations sont également un antidote contre les extrémismes qui attaquent les élus sur ces politiques de coopération.

Les collectivités territoriales agissent en lien avec les associations basées sur leurs territoires et interviennent financièrement auprès d'elles pour répondre aux situations de crises, post crises. Cela grâce au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales permettant d'apporter des aides d'urgence aux crises humanitaires. Une réponse efficace dans certains domaines, au besoin des populations avec la création de dispositifs qui apportent des réponses sur le plus long terme.

Selon lui, il est du devoir de chacune des collectivités non pas d'ériger des barrières face à ces vagues de détresse comme c'est le cas dans certains pays ; mais de bâtir et répondre à ces demandes de réfugiés.

La Région Occitanie fût fortement confrontée par les questions d'accueil des migrants au XX^{ème} siècle ; des réfugiés italiens fuyant le régime de Mussolini aux exilés espagnols, en passant par les migrants venus d'Algérie.

Toutes ces populations ont permis :

- le développement des villes comme Montpellier ou Perpignan ;
- l'essor économique des territoires ;
- les valeurs de la « convivencia » en occitan, cet art de vivre ensemble qui sous-tend à toute la culture méridionale.

Ce sont donc des apports positifs de ces vagues de migration. L'histoire de la région montre également qu'elle a toujours su accueillir les réfugiés.

Il évoque deux moments clés :

- Mai 2015 avec la participation de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon au lancement de la campagne : « Nous sommes tous méditerranéens » pour d'exprimer la solidarité des régions face aux tragédies migratoires touchant l'espace méditerranéen.

- Avril 2016 lorsque la nouvelle Région Occitanie s'est déclarée « Terre d'accueil et d'asile pour les migrants et les réfugiés ».

Afin d'être à la hauteur des ambitions en termes de politiques publiques, ces déclarations doivent être suivies d'actes concrets grâce à une mobilisation des acteurs locaux : universités, ONG, le monde de la santé, etc. Les collectivités seules ne peuvent rien faire. La région Occitanie agit dans un esprit de mutualisation des ressources et intervient en déployant plusieurs dispositifs en cours d'extension sur la région.

Dans quelle mesure les collectivités peuvent ou ne peuvent pas agir ? Il y a trois axes :

1. La réponse à l'urgence.

Même si ce n'est pas le travail d'une collectivité, elle peut aider dans certain cas à travers des fonds comme par exemple lors de catastrophes climatiques.

2. Une réponse sur le moyen et le long terme.

Après les catastrophes et pour la reconstruction des collectivités touchées par des crises. Mais ces actions doivent toujours être en partenariats avec les personnes sur place afin d'assurer une continuité. Les actions peuvent durer 3, 6 ou 9 ans mais il faut savoir quitter le territoire. Des appels à projets ont été mis en place sur ce moyen et ce long terme.

3. La mise en réseau de tous les partenaires.

Quelques exemples d'actions mises en place par la Région Occitanie :

- Une aide aux collectivités accueillant des personnes fuyant le conflit syrien via l'attribution d'une aide de 1 000€ (en complément de l'aide de l'Etat), pour l'accompagnement social, l'aide au logement.
Une enveloppe importante de 800 000€ a été allouée mais cet argent n'est pas vraiment utilisé. On peut donc se demander si cette aide n'est pas critiquable : y a-t-il un défaut de communication ? L'Etat ne signale-t-il toutes les collectivités qui souhaitent mettre en place cette aide ?
- Une bourse pour les étudiants syriens grâce à une association. Ces étudiants ont souvent de très bons niveaux, ils restent pour la plupart sur le territoire ensuite mais pourront rentrer en Syrie par la suite s'ils le souhaitent ;
- L'aide aux associations qui viennent en appui aux réfugiés ;
- L'aide aux populations restées en Syrie, en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, destinée au soutien d'ONG syriennes ou internationales intervenant notamment dans le domaine de l'alimentation de l'hygiène et de la santé, de la prévention de la violence dans les camps de réfugiés.

C'est une réponse de terrain efficace tout en garantissant la traçabilité des fonds versés. Grâce à cette aide, la région intervient sur deux projets humanitaires : le soutien à l'hôpital de Bab Al Hawa, au nord de la Syrie et la création d'un atelier d'artisanat à Beyrouth au Liban, aux bénéficiaires des femmes vulnérables, réfugiés ou libanaises fragilisées par la crise.

Les élus sont conscients que ces projets sont perfectibles et méritent une meilleure communication ainsi qu'une meilleure coopération avec les services de la préfecture. La région Occitanie a la conviction que chaque collectivité a son rôle à jouer pour panser les plaies des guerres et permettent à chacun d'avoir un horizon de paix. Ces politiques sont de puissants leviers pour lutter contre les extrêmes et l'intolérance. L'accueil, la bienveillance, la tolérance, l'ouverture au monde, la solidarité sont des valeurs indispensables et encore plus aujourd'hui pour construire le monde apaisée de demain.

Bénédicte Fischer revient sur le terme de « crise des migrants » qu'elle peine à utiliser car nous sommes ici dans une politique de l'émotion. Elle revient sur le Liban et son accueil en mettant en proportion les chiffres des populations migrantes en Europe : nous ne sommes pas dans un afflux massif, comparé avec d'autres mouvements migratoires comme la migration des ex-yougoslaves.

Cette politique de l'émotion appelle des réactions personnelles et pour un élu, il faut voir si ses réactions peuvent être concrétisées par des actions. Cette politique fait également émaner une responsabilité politique qui émerge, une manifestation de l'opinion publique qui doit être faite, des justifications à amener à ces administrés : justement pour justifier les dépenses. Elle relève qu'en étant conscients de cette politique de l'émotion, il y a des dispositifs de l'Occitanie en direction des Syriens, peut-être du fait de la situation géographique de la région ; d'où une question du territoire à interroger.

Enfin, d'autres acteurs apparaissent dans cette nébuleuse assez complexe : l'Europe, les gouvernements, le rôle des associations locales au-delà des ONG avec une gouvernance publique/privée qui se remet en place. Mais il y a surtout le lien qui se crée entre les collectivités. Quelles sont les relations à mettre en place entre les collectivités ? Nous venons de voir l'exemple de la région, nous allons maintenant passer aux villes et métropoles. Qu'en sera-t-il sur le terrain ? Elle termine sur le fait qu'il ne faut pas oublier que l'urgence n'est plus seulement sur les territoires à l'extérieur mais bien sur nos territoires.

Eric Recoura débute par une présentation rapide l'action internationale de la ville de Grenoble, avec une équipe de 15 personnes en charge des coopérations, des jumelages, des programmes européens ainsi que de la Maison de l'International.

Au mois de septembre 2015, avec tous les événements, l'équipe s'est demandée comment apporter une contribution à cet engouement, notamment passé par le réseau des villes solidaires. Une plateforme migrants, qui aura pu s'appeler également plateforme réfugiés, a été mise en place dans le but de recueillir au plus vite les

propositions des citoyens et de trouver des solutions alternatives face aux solutions non apportées par l'Etat. Un appel à contribution a été lancé et en quelques jours près de 350 propositions ont été recueillies (prêts de logements, dons de nourriture et de vêtements et d'argent voire d'assistance juridique, de traduction). Face aux difficultés du CCAS de la ville de Grenoble, débordé par des urgences sociales et sans ressources humaines suffisantes, le service des Relations internationales a décidé d'agir.

À la Maison de l'International, en tant que lieu physique, a été accueillie la plateforme à travers à la fois :

- un guichet humain
- une plateforme téléphonique
- un accès par internet.

Ce sont à la fois les personnes de l'équipe qui ont géré le flux d'informations qui arrivaient.

Face aux médias et à la diffusion des images d'accueil de migrants en Allemagne, les personnes du territoire se sont dites qu'elles devaient se préparer à accueillir. Donc les propositions faites étaient souvent aléatoires, avec un hébergement pour quelques jours, sans comprendre ce que cela signifiait réellement. Pendant plusieurs semaines, le travail était d'essayer de ne pas frustrer les personnes qui pensaient accueillir une personne chez eux. Il n'y a pas que les personnes venant de Syrie mais des centaines de personnes, qui attendent depuis plusieurs mois un hébergement venant d'Erythrée, du Congo, du Kosovo ou ailleurs. Un temps a été consacré à la sensibilisation du public afin de savoir s'ils étaient prêts à accueillir des familles ; en particulier les familles avec enfants, les femmes seules avec enfants, puis les hommes avec enfants et les hommes seuls.

Le service des Relations internationales de la ville de Grenoble est alors passé par les associations citoyennes, nombreuses mais pas toujours organisées.

La plateforme a réussi à les mettre en réseau afin d'assurer la complémentarité entre ceux qui accompagnent sur les demandes d'asile, les spécialistes des hébergements courts et longs, des dons de vêtements, etc. Le but n'étant pas de recueillir à la Maison de l'International des cartons de vêtements par exemple, car certaines structures associatives sont spécialisées.

Il était essentiel de ne pas doubler les dispositifs à différentes échelles d'où la création d'une seule plateforme pour la ville et la métropole de Grenoble, ainsi que de la création de liens avec l'Université de Grenoble. Celle-ci avait organisé une démarche solidaire vis à vis des étudiants, des professeurs et des personnels qui a été ajouté à la plateforme initiale. Il y a également eu un rapprochement avec des plateformes dans les milieux ruraux car les propositions reçues venaient souvent de l'extérieur de la ville de Grenoble. En effet, les personnes habitants en ville ont moins d'espace que les personnes vivant dans un milieu rural, avec de grandes maisons et plus facilement des chambres à part. Cela amène également toute la difficulté d'isoler des personnes qui sont en recherche

d'emploi, qui ont besoin d'accéder aux services sociaux. Les propositions ont également affluées de villes éloignées géographiquement de Grenoble qui souhaitent participer à cet élan de générosité, de citoyenneté et de solidarité, qui n'est pas mis en place dans toutes les villes.

Alors, comment créer de la solidarité entre territoires et faire en sorte que les collectifs se créent et se mettent en place ? Une des difficultés principales est l'impression pour les personnes du service d'avoir changer de métier. Jusqu'où sommes-nous encore dans notre métier dans le cadre de l'action extérieure des collectivités ? Cela afin de ne pas déborder sur l'aspect social, que nous n'avons pas à traiter et qui demande des compétences. La justification est venue avec l'animation du territoire, qui était déjà fait comme pour le travail avec des associations de diasporas avec la découverte de la culture, le travail avec les territoires d'origine, etc. Ce travail d'animation est également passé par les différents types de collectifs qu'il a été possible de rassembler dont Hébergements solidaires et Migrants en Isère, mais également avec une sensibilisation plus forte du grand public à la question de l'immigration. Depuis octobre 2015, chaque semaine à Grenoble grâce à ces collectifs a lieu un événement autour de la question de l'immigration, sous la forme de débats, de conférences.

Il est mis en place, durant ces événements populaires rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnes, un stand animé par les demandeurs d'asile. Il permet de faire connaître les multiples situations en mettant un visage humain derrière une situation. Les gens s'y intéressent assez peu mais cela ils changent lorsqu'on les met face à des situations personnelles

Il cite comme exemple une conférence-débat avec SOS Méditerranée qui vient aux secours des migrants qui traversent la Mer Méditerranée, une conférence sur le thème de l'immigration au Canada lors de la Semaine du Canada mais également des festivals (cinéma, musique, etc.).

Une sensibilisation a également été orientée vers les jeunes avec des opérations dans les MJC et dans les cantines scolaires. Par exemple, un repas syrien a été servi dans les cantines de la ville et le personnel périscolaire a pu mettre en place une animation en rapport avec l'immigration. Un set de table, avec une carte du monde a permis aux enfants de trouver les déplacements qu'il avait fait ou que des personnes dans leur entourage avait fait. On a d'ailleurs remarqué que dans les écoles, très peu d'enfants n'ont pas un des grands parents qui est né à l'étranger : c'est aussi une richesse de la ville à mettre en avant.

Systématiquement, la ville essaie de consacrer un temps à la thématique de l'immigration pour pouvoir ajouter une pierre à l'édification de cette sensibilisation collective.

Le service Relations internationales soutient des associations qui se sont créées par la présence des migrants. Au-delà des structures qui vont suivre la communauté tunisienne ou malienne, il y a des associations qui abordent avec une entrée thématique la question de l'immigration.

- Cuisine sans frontières organise des ateliers de cuisine, animés par des personnes qui viennent de vivre un exil et à travers la cuisine ils montrent la préparation d'une recette par semaine. Les plats sont ensuite vendus à travers la relation culinaire. Très populaire à Grenoble, ce type d'activité permet d'éviter de parler de sa situation personnelle, des difficultés à arriver jusqu'en France et de créer des liens autrement.
- Une bouquinerie solidaire permet à des demandeurs d'asile de prêter des livres à d'autres demandeurs d'asile mais également de les vendre à n'importe qui à travers des boîtes à bouquins dans la ville.

Toutes ces petites animations font que nous donnons une place afin que ces personnes ne soient pas invisibles ou perdues sur le territoire.

Le point d'orgue sera pour la ville les états généraux de l'immigration qui se tiendront le 3 décembre 2016, à Grenoble. Cet événement se veut international sur la question de l'immigration. Pendant cette journée des points de comparaison seront faits entre ce que nous sommes amenés à faire en France et dans d'autres villes du monde. Ils se sont aperçu que leurs pratiques se rapprochaient de ce qui est fait en Allemagne. La confrontation notamment avec les villes allemandes ayant accueilli le plus de réfugiés, montrera que les directions de l'action internationale en France tournent de plus en plus leur activité exactement de la même manière qu'en Allemagne. Des reportages et des films sur les parcours des migrants seront tournés d'ici décembre 2016 pour essayer de comprendre quels ont été leurs itinéraires jusqu'à Grenoble.

Il termine son intervention avec l'accueil qui avait été fait aux réfugiés argentins après le coup d'Etat de 1976 et aux réfugiés chiliens à partir de 1973 : ces migrations font partie de l'histoire de la ville de Grenoble et d'une histoire commune entre celle-ci et les migrants. D'ailleurs, l'association la plus mobilisée pour l'accueil des réfugiés syriens est l'Association des Argentins de Grenoble. Sans rien demander aux collectivités locales, elle s'est organisée et a fait des collectes d'argent. Ils ont trouvé cela normal car selon eux, « c'est juste un retour normal des choses que d'accueillir les Syriens comme nous avons été accueillis il y a 40 ans. ». Se remémorer cette histoire commune c'est selon eux se mettre en phase avec des valeurs défendues sur le territoire.

On vient de recevoir une notification de subvention de la préfecture pour nous aider, non pas sur la sensibilisation mais pour l'accueil des migrants donc ils ont eu la chance d'avoir 1 000€ qui vont nous permettre de développer énormément de réhabilitations de lieux pour accueillir les migrants notamment ceux repérés dans les hotspots.

Bénédicte Fischer *retient un retour de l'intervention de l'Etat.*

Au fur et à mesure que les acteurs s'agrègent, des missions des services RI apparaissent, d'autres changent et il se pose la question d'un service RI de plus en plus transversal dans ces relations avec les autres services, ainsi qu'avec les associations et le collectifs de citoyens. Il y a également des actions de coordination entreprises par la ville en direction de la métropole, des universités, qui dans le cadre de Grenoble a été mis en place très aisément. Sur ce territoire, sont engagées des actions d'animation du territoire et de sensibilisation du grand public, comme l'a rappelé Eric Recoura. Afin d'accueillir ces populations et de les faire vivre dans des conditions matérielles acceptables, les personnes travaillant dans les services des Relations internationales ne changent-elles pas de métier ? Sont-ils toujours dans leur action principale ? Dans leurs compétences ? C'est ces questions qui sont soumises au débat avec la salle.

Échanges avec la salle :

Intervention non identifiée :

« Nous avons en tête l'image d'une horde d'étrangers qui arrivent. Mais pourriez-vous nous dire de combien de personnes parle-t-on ? Et pourriez-vous revenir sur l'articulation du travail des services des Relations internationales avec le CCAS et avec les services de l'Etat ? »

Eric Recoura :

« On est sur une petite « bataille » des chiffres car ils peuvent être interprété par des manières politiques complètement différentes. Nous n'avons pas les vrais chiffres et nous ne savons pas si quelqu'un les a. Les associations essaient de recenser mais parfois recensent plusieurs fois de suite. 100 personnes peuvent venir un jour et le lendemain disparaissent. Pour les personnes venant de Syrie, c'est environ 80 à 90 personnes par jour maximum. Nous pensons être sur une population d'un millier de personnes sans hébergement, en attente de solution. Les situations sont très différentes : certaines personnes ne sont que de passage, certaines cherchent des solutions longues et d'autres ne veulent pas être hébergés dans des familles de peur que cela les stabilise durablement alors qu'ils sont en transit.

Tous les jours de nouvelles situations sont découvertes. Nous étions étonnés avec le CCAS depuis 6 mois voire un an de n'avoir pratiquement plus aucune famille syrienne. Il y a quelques jours, une personne est venue en disant qu'elle souhaiterait fonder une association qu'elle nommerait « SOS Réfugiés Syriens ». Depuis un an et demi, elle s'occupait de onze familles, en essayant de les héberger dans un hôtel qui augmentait ses tarifs. Afin de trouver de l'argent, les familles, dont les enfants, étaient envoyées dans les parkings de supermarché pour mendier, et devant la mosquée pour récolter également de l'argent qui servirait à payer une nuit d'hôtel.

Depuis un an et demi, cette personne n'avait contacté ni le CCAS, ni les associations spécialisées, pensant pouvoir gérer seule. Malgré avoir déployé beaucoup d'énergie, les familles se sont retournées vers elle en disant qu'elle abusait d'eux, qu'elle les exploitait.

Certaines familles ne sont donc pas passées par les réseaux institutionnels et cela devient un problème. Les mesures prises ne peuvent fonctionner qu'en étant en lien en permanence avec les collectifs, les associations. À chaque nouvelle arrivée d'une structure, celle-ci est invitée à partager les réunions et débats. Les actions menées de manière individuelle court-circuitent les actions menées au sein du collectif formées par des structures partenaires.

Au sujet de la relation avec le CCAS, les informations circulent entre les deux services avec beaucoup de vigilances pour que ce service ne se désapproprie pas totalement le sujet et soit dans l'action quand ils doivent d'agir. Si nous avons des familles qui arrivent à la Maison de l'International, nous les renvoyons directement vers le CCAS. Car notre rôle est d'accueillir les propositions citoyennes d'hébergement des familles, nous ne les accueillons pas directement dans les locaux de cette Maison.

Quant aux relations avec l'Etat, elles sont presque inexistantes. Comme toutes les préfecture en France, un(e) chargé(e) de mission dédié aux migrants a été nommé, nous ne l'avons jamais rencontré mais elle peut être amenée à rencontrer des élus sur des réunions d'informations. Ces chargés de mission sont donc heureux de voir sur des territoires que les citoyens se mobilisent au côté des collectivités. Mais ils gèrent ce qui est inscrit dans les circulaires, et qui est très restrictif. La mise en relation entre les discours sur les 30 millions d'euros de l'Union Européenne, de la France et la réalité vécue sur le terrain n'est pas évidente pour les collectivités. »

Bénédicte Fischer :

« Il ne faut pas oublier que l'Etat est dans une logique de gestion de flux et que les problématiques ne sont donc pas les mêmes. »

Guillaume Cros :

« Lorsque l'on parle des chiffres, notamment au niveau de l'Europe, beaucoup de personnes ne sont pas déclarés. De plus, l'interprétation des chiffres est très subjective. Quand on parle d'un million voire un million et demi de réfugiés en Europe, le chiffre peut paraître énorme. Pourtant, nous sommes 500 millions d'Européens, cela représenterait donc 0,2 % de la population totale. De plus, il y a un peu plus de 100 000 collectivités territoriales en Europe, et même si dans la réalité cela ne fonctionne pas comme cela, nous pouvons relativiser en faisant le calcul qu'en moyenne cela revient à un accueil de 10 réfugiés par collectivité territoriale. Les chiffres paraissent toujours énormes mais il faut les replacer cela dans un certain contexte. »

Bénédicte Fischer :

« Nous sommes donc bien loin de l'invasion ! »

Solange Joly, Adjoint au maire de Besançon déléguée aux relations internationales et à la coopération décentralisée :

« Ma question s'adresse à Monsieur Recoura par rapport à cette « plateforme migrants » : est-ce un accompagnement ou seulement une inscription avec des possibilités d'hébergement, de don de vêtements ? Pour que les périodes d'hébergement ne pas que cela se passent mal pour les hébergés et pour les hébergeurs, est-ce qu'un accompagnement est effectué par le service des Relations internationales ? »

Je donnerai l'exemple de la ville de Besançon qui en 2007 a créé un site internet nommé « Migrations à Besançon, histoire et mémoires », auparavant géré par le CCAS mais que le service des relations internationales essaie de faire revivre. Sur ce site est disponible un guide pratique pour les nouveaux arrivants traduit en 12 langues pour connaître les adresses utiles de la ville mais également sur des thèmes plus précis : l'apprentissage du français, la santé, le logement, le travail, la vie quotidienne, le droit français. Pourtant nous nous sommes rendus compte qu'il est difficile que ces outils soient utilisés par les nouveaux arrivants. »

Eric Recourra :

« Pour l'accompagnement, nous sommes d'abord une plateforme d'enregistrement, mais d'enregistrement intelligent. Nous trions d'abord les propositions reçues en essayant d'aller plus loin pour celles qui nous paraissent un peu aléatoires. Nous essayons surtout de savoir si les personnes ont bien de ce que signifie leur engagement. Cela permet de voir si les personnes ne sont pas en train de poursuivre des objectifs détournés, par exemple des personnes ne pouvant pas avoir d'enfant, ni à adopter et qui demande à avoir « seulement un seul enfant ». Ces personnes pensent pouvoir arriver à leur fin mais nous faisons en sorte d'éviter ces situations et de faire comprendre que les situations sont plus complexes que prévues. »

Le relai est ensuite passé aux structures associatives partenaires faisant partie du réseau. Celles spécialisées dans l'hébergement solidaire ont mis en place une chartre signée par la famille hébergée et l'hébergeur, avec un certain nombre de règles de vie, de durée, d'évaluation à mi-parcours sur le déroulement de l'accueil. Actuellement, ce dispositif est mis en place pour 40 familles soit une centaine de personnes, seulement deux expériences n'ont pas fonctionné pour le moment. Ce travail d'accompagnement est fait par les bénévoles car nous n'avons pas les capacités pour l'effectuer et les résultats sont plutôt concluants. »

Corinne Lejarge, CIEDEL, Lyon :

« Également une question pour Éric Recourra, je m'interrogeais sur la terminologie. Car derrière les mots, il y a des sens. Les « demandeurs d'asile » ne sont pas des « réfugiés » ;

tous les migrants ne viennent pas de la même région du monde, n'ont pas les mêmes statuts. Il y a les migrants de première génération, ceux qui viennent d'arriver, etc.

Je m'interroge sur le nom de la plateforme : comment gérez-vous, traitez-vous cette question de la différence des statuts et des raisons qui poussent les gens à venir ? Ils n'ont pas les mêmes droits. Un demandeur d'asile a une prise en charge juridique, des allocations spécifiques, et un réfugié encore plus lorsqu'il a ce statut. »

Bénédicte Fischer :

« La question sémantique est extrêmement importante. Pour la table ronde, nous avons été obligés de prendre des termes assez larges pour justement pouvoir en discuter. »

Eric Recourra :

« Nous avons choisi le mot le plus valise qu'il soit : le mot « migrant ».

Notre but était d'aborder le problème sous la question de la migration et de l'accueil sur le territoire grenoblois de personnes ayant fui leur territoire d'origine. Ensuite c'est là aussi dans l'accompagnement fait par les structures associatives que le statut va être bien déterminée, par exemple pour les demandeurs d'asile au niveau de leur accompagnement juridique. C'est grâce à la mise en lien de toutes les structures qu'il est possible de proposer un hébergement solidaire à des familles qui en ont besoin car elles sont engagées dans telle procédure ou telle démarche administrative, mais ce n'est pas nous qui les guidons vers ces démarches. Nous évoquons aussi la terminologie avec le CNFPT, et récemment avec Jean-François Ploquin, Directeur général du Forum réfugiés – COSI ainsi que les structures spécialisées qui peuvent distinguer par leur expérience les statuts de chacun. »

Bénédicte Fischer :

« Juriste de formation, je souhaite souligner l'importance de la question des statuts. Dans les actions et même sans vouloir être dans l'essentialisation, nous sommes toujours sur la notion de la vulnérabilité. Nous hébergeons d'abord les enfants, les femmes : c'est avant tout du droit, un droit assez flou et très opaque, qui permet des pratiques administratives. Comment les collectivités dans leur action doivent-elles considérer les différents statuts ? Il ne faut pas oublier que derrière les demandeurs d'asile, les réfugiés : il y a les déboutés et toute une nébuleuse.

Il faut donc se questionner comme nous le faisons à l'université : Quand on est dans la logique d'accueil des réfugiés au sens large ? Car les réfugiés peuvent attendre jusqu'à 18 mois pour avoir ce statut de réfugié. Pendant ce temps, s'ils ont envie d'apprendre le français, de faire des études, pourquoi ne pas ouvrir l'université ? C'est là un choix politique qui doit être fait par l'université et ce choix peut ne pas être le même que celui des services des RI. »

Un intervenant de la salle :

« J'ai des questions pour Monsieur Fiorilli, après son intervention extrêmement intéressante et précise. Tout d'abord sur la coopération avec les villes d'origine, pouvez-vous nous en dire plus ? Avez-vous des souhaits, puisque nous sommes dans au Forum de l'action internationale des collectivités ou des suggestions au sujet d'une organisation un peu plus structurée ? Bilatérale ou multilatérale ? Et qu'attendez-vous de l'AFD qui travaille également avec des fonds européens sur les pays d'origine (Moyen Orient, Jordanie, Liban, etc.) ? De nouvelles choses se mettent-elles en place ?

Et enfin, plutôt pour la ville de Grenoble ou la région Occitanie. Vous avez indiqué que les relations avec les services de l'Etat n'étaient peut-être pas aussi développées qu'elles devraient l'être. Néanmoins concernant l'hébergement, je pense quand même qu'il y a une action vis à vis des bailleurs sociaux qui se passent assez bien. Cette question de l'hébergement, plus ou moins organisé selon les régions et où il y aura une demande croissante, est-ce la ville qui la gère ? Avec l'Etat ou la Direction de la Cohésion Sociale ? »

Patrizio Fiorilli :

Au sujet des relations avec les pays partenaires, sur cette problématique il y a deux possibilités d'actions d'abord le bilatéral. Parfois, deux villes, deux pays ont des relations traditionnelles pour des raisons historiques ou autres.

Et je vous invite à vous renseigner auprès de vos associations nationales que sont en France Cités Unies France et l'AFCCRE.

Ces deux associations travaillent sur ces problématiques depuis longtemps : si vous êtes membres, vous payez une cotisation, c'est pour avoir un service.

Platforma dépend beaucoup de ces associations car nous n'avons pas les moyens financiers et humains pour parler à 100 000 collectivités locales et régionales, dans une vingtaine de langues. Le fait que vous me posiez cette question montre déjà un intérêt et une envie de travailler avec les autres collectivités et c'est le travail de Platforma que de vous faire entrer en contact avec celles-ci. Comment mieux structurer l'organisation ? Je reprend ici appui sur ma réponse précédente en vous disant : via les associations.

Sur le thème des réfugiés, je prends la parole environ une fois par mois dans des événements semblables à ce Forum. Il y a quelques temps, en Italie, le maire de la ville grecque de Kos a rencontré le maire d'une ville sicilienne. Ces deux personnes ont rapidement trouvé qu'ils étaient confrontés aux mêmes problématiques.

Le maire de Kos évoquait le fait qu'en tant qu'élus locaux, ils n'étaient pas formés à gérer les arrivées de cadavres sur les plages de l'île grecque. Le maire sicilien lui évoquait l'augmentation de la population en quelques jours voire quelques heures, auxquelles il n'est pas formé. Ces échanges sont exceptionnels car ils permettent à des élus locaux d'échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent et de voir ensemble les solutions envisageables. C'est également une occasion pour les collectivités au niveau

international, européen, français de faire passer leurs messages à la population et aux gouvernements nationaux.

De plus, très peu de parents abandonnent leurs maisons, leurs enfants, leur famille, afin d'effectuer un voyage où ils ont 50% de chance de survie, pour aller s'installer dans un pays où ils ne connaissent personne, ni la langue, où la culture est différente.

Si on travaille via des partenariats dans ces pays sur le long terme bien entendu, nous pourrions éviter beaucoup de drames.

J'en suis convaincu, la coopération, décentralisée ou non, est moins cher et plus efficace que gérer des crises dans l'urgence ; mais c'est un long travail.

Madame Solange Joly parlait tout à l'heure de l'initiative de la ville de Besançon sur une communication en plusieurs langues, c'est un signe qui permet de dire aux nouveaux arrivants : « Nous faisons un effort ». Suivant mon expérience personnelle, je pense que nous avons également beaucoup de travail à effectuer à ce sujet sur l'échelon local.

Je suis fils d'immigrés et migrant moi-même, j'ai beaucoup voyagé en Angleterre où j'ai été maçon, professeur ici et là, j'y ai vécu 15 ans et le site de la commune où j'habitais et cela remonte à 15, 20 ans, avait une vingtaine de langues : hindi, pashtoun, arabe...

Eric Recourra :

« Au sujet de l'hébergement et des relations avec l'Etat, il y a une discussion entre les services sociaux et l'Etat notamment sur des hébergements disponibles comme des résidences étudiantes qui ferment par exemple. Nous voyons une démarche volontariste de certaines collectivités locales afin de négocier avec les bailleurs sociaux pour qu'un certain nombre d'hébergements, notamment pour les roulements, puissent être mis à disposition des familles.

Lorsque l'on dit que tant de logements sont disponibles et que tant de personnes en cherchent : l'équation est simple, il suffit de leur donner. Pourtant, nous nous rendons compte que la situation est plus complexe et que le travail est plus difficile à dire qu'à faire. En l'occurrence dans la négociation entre l'Etat et la ville, depuis maintenant presque un an, nous avons pu dégager 30 places sur un territoire de 500 000 habitants. »

Bénédicte Fischer :

« Il ne faut pas oublier que la thématique est extrêmement complexe. Par rapport aux expériences de collectifs d'habitants que nous avons pu avoir, des questions se posent comme le règlement des charges de copropriété. Même si on héberge à titre gratuit, qui va les payer ? Certains collectifs qui se sont cotisés pour payer les frais de copropriété sur plusieurs mois.

Il faut donc penser toutes ces problématiques dans la complexité. »